



BULLETIN D'INSCRIPTION/CONTRAT DE FORMATION

Entre les soussignés :

LA VIE EST MOUVEMENT Situé : 9 Rue Léon Archimbaud, 26150 DIE
Formateur enregistré sous le N° d'activité de formation : 84260359826
Auprès du Préfet de la Région Rhône-Alpes
Représenté par : Emmanuelle CHAPTINEL

Et :

Mme/Mr : Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

E-mail (bien lisible SVP) :

Formation choisie : Dates :

❶ **Concernant le stage Réflexes**, J'ai Bien noté que, et afin d'en faciliter la bonne intégration, et une bonne compréhension, le stage est proposé la plupart du temps dans une formule de 2 x 4 jours. Celui-ci, pour être complet et obtenir votre certificat, doit être fait dans son intégralité. En vous inscrivant, vous vous engagez donc à suivre les 2 modules dans l'année, signature et « Bon pour accord » faisant foi.

Programme, CGV et règlement intérieur sont joints en annexe du présent contrat de formation professionnelle.

Article 1 – Objet, nature et caractéristique des actions de formation

L'organisme de formation organise l'action de formation suivante :

Intitulé de l'action de formation :

Nature de l'action : Action de formation

Dates de la Formation :

Lieu :

Durée en présentiel : 14/28 ou 64 Heures en fonction de la formation choisie.

Les horaires sont du : 09h00 – 13h00 / 14h00 – 17h00

Nature de la sanction de l'action de formation : Une attestation de formation sera délivrée au stagiaire à la fin du stage.

Moyen de contrôle de l'assiduité : Feuille d'émargement et attestation d'assiduité.

Évaluation de la formation : Mise en pratique devant le formateur

Article 2 : Paiement

En contrepartie de cette prestation de formation, le stagiaire s'acquittera des coûts suivants :

Coût de la formation :€ par jour

TVA (0 %) : T.V.A Non applicable selon l'article 293B du CGI

TOTAL GENERAL :€



Premier versement de env 30% et le paiement du solde le 1er jour du stage. Possibilité d'étaler les paiements, jusqu'à 4 paiements maxi concernant le cursus Réflexes et jusqu'à 3 paiements pour le cursus Brain gym 1 et 2. Chèques à dater soigneusement au dos.

Tout cursus de formation commencé est entièrement dû.

Article 3 : Cessation de la formation

En cas de cessation anticipée de la formation ou d'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes : Remboursement intégral du solde restant dû. Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié ou reporté, en accord avec la formatrice. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont rémunérées en proportion de leur valeur prévue au présent contrat.

Article 4 : En cas d'annulation

L'acompte est entièrement remboursé en cas d'annulation du stage de la part du formateur. Concernant le stagiaire, de par les frais engagés par le formateur (manuels, location), l'acompte pourra être remboursé uniquement si cette annulation est notifiée au moins 2 semaines avant le 1^{er} jour du stage et si le stage réflexes numéro 1 n'a pas déjà été effectué, auquel cas, seront déduits de l'acompte les frais de manuels, frais de royalties et autres fournitures...

Article 4 : Délai de rétractation

Le présent contrat de prestation prend effet à compter de sa signature. Le stagiaire dispose d'un délai de 10 jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception et aucune somme ne pourra être exigée.

Le stagiaire soussigné certifie sur l'honneur l'exactitude des informations personnelles mentionnées sur ce dossier et avoir pris connaissance des conditions générales de vente. Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve par le stagiaire et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente, ci-jointe au contrat de formation professionnelle.

Fait en double exemplaire, à Barsac, le

Pour l'organisme de formation

Emmanuelle Chaptinel

Pour le stagiaire - Entreprise
Signature et cachet
Mme/Mr